
Pourquoi favoriser la réinsertion ?

Il est dans l'intérêt des entreprises de favoriser la réinsertion professionnelle. Cela tant d'un point de vue social qu'économique. Plus une incapacité de travail se prolonge, plus elle coûte et plus les chances de reprendre le travail sont faibles.

1. Coûts de la désinsertion et bénéfices de la réinsertion

Pour apprécier les efforts de réinsertion à leur juste valeur, il faut les comparer aux coûts de la désinsertion. Les absences, et principalement celles de longue durée, coûtent cher aux entreprises. *Pour plus d'informations, voir le mémo « Les coûts des absences ».*

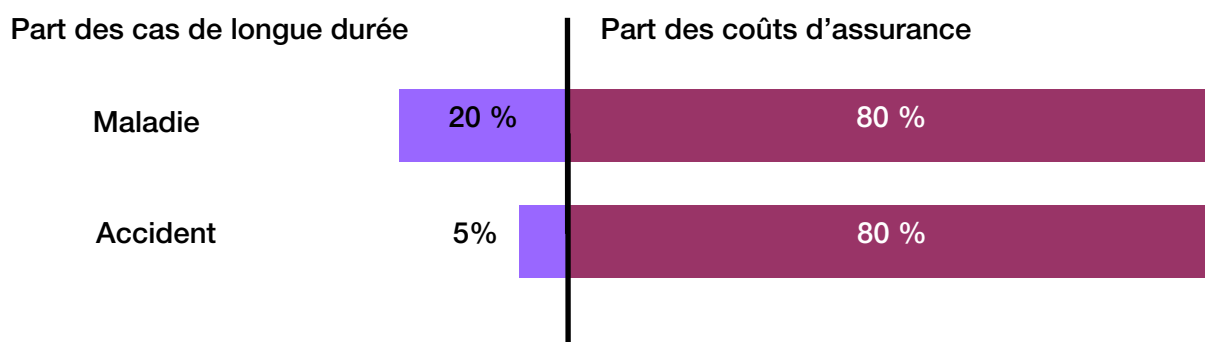
Sur un plan macroéconomique, la désinsertion professionnelle génère des coûts très importants, notamment au niveau des assurances sociales. Des coûts qui se répercutent sur les entreprises par le biais d'une augmentation des charges sociales et fiscales.

Pour une entreprise, favoriser la réinsertion professionnelle ne revient ainsi pas seulement à assumer une responsabilité sociale, mais se révèle profitable d'un strict point de vue économique ! Et cela sans parler des répercussions positives sur l'image de l'entreprise, et ce tant à l'interne qu'à l'externe...

2. Quelques chiffres

Les cas de longue durée génèrent la majorité des coûts

Le graphique ci-dessous présente le rapport entre les cas de longue durée et les coûts qu'ils génèrent.



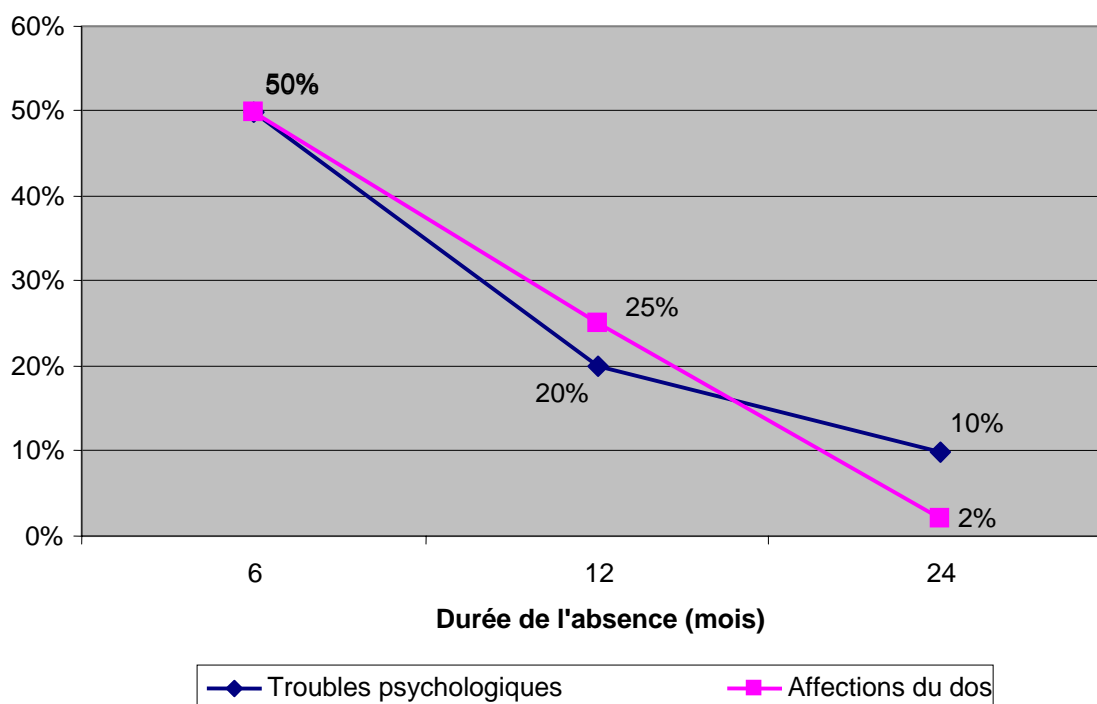
Sources : Données Groupe Mutuel
 Données SUVA

La différence entre maladie et accident s'explique par le fait que l'assurance accident prend en charge, en plus des indemnités journalières, les soins et d'éventuelles rentes.

Plus le temps passe, plus les chances de réinsertion sont faibles

Le graphique ci-dessous montre l'importance du facteur temps dans un processus de réinsertion. En effet, nous voyons que les chances de réinsertion ne sont déjà plus que de moitié après six mois, pour être presque nulles après deux ans. Il faut ajouter à cela le risque de chronicité qui est présent dès 2 à 3 mois d'incapacité de travail en fonction du type d'affection. Si nous prenons l'exemple de la lombalgie, 5 à 10% des lombalgies communes entraînent un arrêt de travail de plus de trois mois et se chronicisent.

Chances de réinsertion



Sources : Troubles psychologiques : Watson Wyatt.- Au Travail ! Canada.- 2000-2001.

Douleurs dorsales : Bulletin des assureurs Vie destiné aux médecins suisses.- Invalidité et incapacité de gain.- 2000/1.

3. Les effets de la non-activité

La vision communément admise qui veut que le travail soit mauvais pour la santé est remise en cause notamment par Mansel Aylward et Gordon Waddell, professeurs au Centre for Psychosocial and Disability Research à l'Université de Cardiff au Royaume-Uni.

Le professeur Aylward insiste sur l'intérêt social du travail. Selon lui, « c'est l'absence au travail qui est un risque et non le travail ».

Pour le professeur Gordon Waddell, « arrêter le travail pour des douleurs lombaires est souvent une erreur ». Selon lui, « il est temps d'accepter que le travail est bon pour la santé. Stopper le travail en cas de mal de dos n'est pas une bonne attitude thérapeutique : les professionnels de la santé disent aux patients que le travail est la cause de leur mal de dos [...], leurs conseillant de

s'arrêter de travailler jusqu'à leur guérison, en leur distribuant des certificats de maladie [...]. Les employeurs refusent de les reprendre tant qu'ils ne sont pas guéris, de peur qu'ils se fassent mal à nouveau et d'engager leur responsabilité. Tout le monde (patients, docteurs, employeurs) attend passivement que ça aille mieux, en ignorant cette réalité que plus l'arrêt de travail est long moins il y a de chance d'y retourner. Après six mois d'arrêt, les chances de retourner n'excèdent pas 50% ; après un à deux ans d'arrêt (voire même moins s'il y a eu une perte de travail), il y a une probabilité de ne jamais retourner au travail dans un avenir prévisible. Voilà un désastre social pour tout le monde. »